

**Centre d'aide aux victimes  
d'actes criminels de la Gaspésie  
et les Îles-de-la-Madeleine**

**États financiers  
au 31 mars 2018**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 11
Annexes	12 - 13



# Raymond Chabot Grant Thornton

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de  
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie  
et les Îles-de-la-Madeleine

**Raymond Chabot Grant Thornton**  
S.E.N.C.R.L.

Bureau 201  
107, rue Commerciale Ouest  
Chandler (Québec) G0C 1K0

Téléphone : 418 689-2683  
Télécopieur : 418 689-4674  
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine au 31 mars 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Raymond Chabot Grant Martin, S. C. P. A. C. C.*

Chandler  
Le 14 juin 2018

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Apports		
Subventions		
Ministère de la Justice	643 130	608 490
Contributions pénales	4 100	5 015
Dons	1 975	2 732
Intérêts	891	440
	<u>650 096</u>	<u>616 677</u>
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales (annexe A)	549 497	550 119
Frais d'administration (annexe B)	48 158	48 690
Frais de bureau (annexe C)	20 549	19 978
Frais de logement (annexe D)	39 517	38 606
Frais d'activités (annexe E)	3 619	3 178
Autres frais (annexe F)	2 000	2 178
	<u>663 340</u>	<u>662 749</u>
<b>Insuffisance des produits par rapport aux charges</b>	<u>(13 244)</u>	<u>(46 072)</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018			2017
	Affecté \$	Investi en immobilisations \$	Non affecté \$	Total \$
Solde au début	24 076	10 767	64 783	145 698
Insuffisance des produits par rapport aux charges		(1 222)	(12 022)	(13 244)
Affectation d'origine interne	3 012		(3 012)	
Solde à la fin	27 088	9 545	49 749	99 626

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(13 244)	(46 072)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>1 222</u>	<u>1 428</u>
	(12 022)	(44 644)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Diminution des autres créances	<u>298</u>	<u>3 766</u>
<b>Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(11 724)</b>	<b>(40 878)</b>
Encaisse au début	<u>85 165</u>	<u>126 043</u>
Encaisse à la fin	<u><u>73 441</u></u>	<u><u>85 165</u></u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

**Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-  
de-la-Madeleine**  
**Situation financière**

au 31 mars 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Encaisse	46 353	61 089
Autres créances (note 4)	<u>3 396</u>	<u>3 694</u>
	49 749	64 783
Long terme		
Encaisse assujettie à des restrictions	27 088	24 076
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>9 545</u>	<u>10 767</u>
	<u>86 382</u>	<u>99 626</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Affecté	27 088	24 076
Investi en immobilisations	9 545	10 767
Non affecté	<u>49 749</u>	<u>64 783</u>
	<u>86 382</u>	<u>99 626</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

\_\_\_\_\_  
Administrateur

\_\_\_\_\_  
Administrateur

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2018

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif d'accueillir et offrir le réconfort et le soutien moral aux victimes d'actes criminels, d'informer les victimes d'actes criminels de leurs droits et recours, du processus judiciaire et les référer au besoin aux organismes spécialisés, d'offrir un support et un accompagnement aux victimes dans leurs démarches, d'informer et sensibiliser la population au vécu des victimes d'actes criminels et de recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature, les administrer et organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Constatation des produits**

##### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.



# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2018

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Actifs et passifs financiers

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de la l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués conformément aux recommandations du chapitre 3840, « Opérations entre apparentés ». Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

##### *Amortissement*

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

	<u>Taux</u>
Mobilier	10 %
Matériel informatique	30 %

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2018

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

### 3 - AFFECTATIONS GREVANT L'ACTIF NET

Au 31 mars 2018, un montant de 3 012 \$ a été transféré de l'actif net non affecté à l'actif net affecté concernant le fonds projets spéciaux. L'organisme ne peut utiliser ce montant grevé d'affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

### 4 - AUTRES CRÉANCES

	2018	2017
	\$	\$
Taxes de vente à recevoir	3 355	3 532
Autres	41	162
	<u>3 396</u>	<u>3 694</u>

### 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier	36 851	27 816	9 035
Matériel informatique	25 984	25 474	510
	<u>62 835</u>	<u>53 290</u>	<u>9 545</u>
			2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier	36 851	26 812	10 039
Matériel informatique	25 984	25 256	728
	<u>62 835</u>	<u>52 068</u>	<u>10 767</u>

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2018

---

### **6 - RISQUES FINANCIERS**

#### *Risque de crédit*

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les autres créances (excluant les taxes de vente à recevoir), étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

### **7 - ENGAGEMENT**

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location échéant en 2022, à verser une somme de 97 383 \$ pour un loyer.

Ce contrat comporte une option de renouvellement automatique pour une période additionnelle de cinq ans à moins que l'une des parties ne décide d'y mettre fin par un avis écrit au moins 90 jours avant la fin du bail.

Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 23 663 \$ pour 2019, 24 118 \$ pour 2020, 24 573 \$ pour 2021 et 25 029 \$ pour 2022.

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	<b>ANNEXE A</b>	
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>SALAIRES ET CHARGES SOCIALES</b>		
Salaires	474 147	476 122
Charges sociales	75 350	77 246
Crédit à l'embauche		(3 249)
	<u>549 497</u>	<u>550 119</u>
	<b>ANNEXE B</b>	
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>		
Associations et cotisations	1 532	1 394
Assurances	4 731	4 740
Documentation et abonnement	323	243
Déplacements	31 546	32 203
Formation	4 575	4 697
Représentation	130	200
Honoraires professionnels	5 321	5 213
	<u>48 158</u>	<u>48 690</u>
	<b>ANNEXE C</b>	
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>FRAIS DE BUREAU</b>		
Impression	1 654	1 567
Location	724	896
Papeterie et fournitures de bureau	5 255	5 473
Entretien et réparations informatiques	1 179	824
Publicité et promotion	876	1 512
Télécommunications	8 784	8 094
Infovac-plus	2 077	1 612
	<u>20 549</u>	<u>19 978</u>
	<b>ANNEXE D</b>	
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>FRAIS DE LOGEMENT</b>		
Entretien et réparations	5 310	4 897
Loyer et frais afférents	34 207	33 709
	<u>39 517</u>	<u>38 606</u>

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	<b>ANNEXE E</b>	
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b><i>FRAIS D'ACTIVITÉS</i></b>		
Bénévoles	242	278
Conseil d'administration	2 956	2 479
Reconnaissance	421	421
	<u>3 619</u>	<u>3 178</u>
	<b>ANNEXE F</b>	
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b><i>AUTRES FRAIS</i></b>		
Frais bancaires	778	750
Amortissement des immobilisations corporelles	1 222	1 428
	<u>2 000</u>	<u>2 178</u>